

# Conditions générales de vente

En vigueur au 20/04/2023

Les présentes conditions générales de vente (« les CGV ») s'appliquent à tout achat de services de réparation de vélos, y compris les pièces et accessoires pour vélos nécessaires pour la réalisation de ces services de réparation demandé par un client non-professionnel (le « Client »)

Les présentes CGV sont accessibles sur le site à la rubrique « **CGV** ».

## Article 1 : Définition

Le Technicien désigne Fabrice LORANT

Le Client : désigne une personne (consommateur personne physique) qui fait la demande par téléphone, mail, réservation sur l'agenda à Cycle Lorant de réparer son vélo.

## Article 2 : Les mentions légales

L'édition et la direction de la publication du site <https://cycle-lorant.tech> est assurée par Fabrice LORANT, domicilié 23 rue Robert Dupont 92600 Asnières.

Adresse e-mail : [fab.lorant@gmail.com](mailto:fab.lorant@gmail.com).

La personne est assujétie au RCS avec le numéro d'inscription 830722146.

## ARTICLE 3 : Service fourni par Cycle Lorant

Cycle Lorant propose un service de réparation de vélos sur rendez vous à une adresse donnée par le Client et un créneau horaire convenu entre Cycle Lorant et le Client

Les Prestations demandées par le Client seront fournies selon les modalités suivantes :

- rencontre avec le Technicien sur le lieu de rendez-vous ;
- remise du vélo à réparer au Technicien
- diagnostic du Technicien pour confirmer la nature du problème et la prise en charge immédiate sur place ;
- acceptation par le Client des Prestations à réaliser par le Technicien
- réalisation de la Prestation
- restitution du vélo au Client
- facturation et encaissement du paiement du Client.

Le Technicien s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que les Prestations demandées par le Client soient exécutées dans le cadre d'une obligation de moyens

## **ARTICLE 4 : Les conditions de vente**

En faisant appel au service de réparation de Cycle Lorant, le client accepte les tarifs pratiqués, notamment de payer 15 (quinze) euros minimum, même si le technicien n'a pas pu réparer le vélo (pour l'expertise et le déplacement), sauf si le client avait correctement décrit le problème et les pièces défectueuses et le Technicien n'a pas les bonnes pièces de remplacement.

En faisant appel au service de réparation de Cycle Lorant, le client accepte également de payer 15 (quinze) euros s'il n'est pas là ou pas disponible au lieu et à l'heure de rendez vous convenu avec le Technicien.

Le Technicien préférera utiliser ses pièces détachées plutôt que celles éventuellement fournies par le Client sauf accord explicite.

## **Droit de rétractation**

En acceptant la réalisation des Prestations lors de l'intervention du Technicien, le Client ne peut plus exercer son droit de rétractation prévu à l'article L.221-18 et suivants du Code de la consommation.

## **Réclamations**

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Prestations, celles-ci seront réputées conformes à la Demande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de vingt-quatre (24) heures à compter de la fourniture des Prestations pour émettre, par écrit de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès de Cycle Lorant. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

## **ARTICLE 5 : Prix**

Les prestations et produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur la page Internet <https://cycle-lorant.tech/tarifs.html>

Les prix sont exprimés en Euros Hors Taxes

## **ARTICLE 6 : Les conditions de règlement**

Le règlement peut se faire par tous moyens (espèce, chèque, virement, carte bancaire) à la fin de la prestation.

## **ARTICLE 7 : Garanties sur les pièces détachées**

CYCLE LORANT garantit le Client conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché provenant d'un défaut de conception ou d'une non-conformité d'une pièce détachée fourni par le Technicien pour réaliser les Prestations prévues

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer CYCLE LORANT par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité de la pièce détachée concernée dans les délais légaux.

## **ARTICLE 8 : DROIT APPLICABLE – LITIGES**

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français.

En cas de litige ou de réclamation liés à l'utilisation des Services ou aux présentes Conditions Générales, le Client est invité à se rapprocher du Service Client afin de trouver une solution amiable en adressant un email à l'adresse suivante : [fab.lorant@gmail.com](mailto:fab.lorant@gmail.com)